

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
COMMUNE DE FONT-ROMEUE ODEILLO VIA
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2020**

L'AN DEUX MILLE VINGT,
Le DIX-NEUF NOVEMBRE à 18h00,

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEUE ODEILLO VIA, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain LUNEAU, Maire,

Date de la convocation : 13 novembre 2020

La séance n'était pas autorisée au public. La retransmission des débats en direct a pu être suivie par le public, le lien internet pour la diffusion en live de ce conseil municipal était le suivant : <https://www.facebook.com/CommuneFontRomeu>.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Faëza OMAHSAN

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 15
Ayant pris part aux délibérations : 18

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ARTIGUES Inès – M. DÉMELIN Jean-Louis – Mme Christine DELIAS – M. DESCLAUX Fabien – M. DOVAL Loïc – Mme GARRABE-POUGET Jeannine – Mme LARROZE Rachel – M. LATUTE Jean-Michel – Mme LEBECQ Michelle – Mme LE TOAN BARES PhongLan – M. LUNEAU Alain – Mme OMAHSAN Faëza – Mme PIERA Martine – M. Serge PONSA – M. RIFF Michel

ABSENTS EXCUSÉS :

M. BOSSELUT Rodolphe -- Mme NOLIN Claire – M. PEREZ Julien –

ABSENTE :

Mme Liliane NGUYEN

AVAIENT PROCURATION :

M. PONSA Serge pour M. BOSSELUT Rodolphe – M. RIFF Michel pour Mme NOLIN Claire – Mme DELIAS Christine pour M. PEREZ Julien.

DEL-2020-148 - Modificatif à la délibération n°2020-052 du 17/06/2020 :

Désignation des délégués de la commune à l'association nationale de développement du sport (A.N.D.E.S.) :

Le Maire RAPPELLE la délibération N°2020-052 du 17/06/2020 et INFORME l'Assemblée de la demande de M. Serge PONSA de se désister en tant que délégué titulaire et d'être remplacé par M. Michel RIFF.

Il DEMANDE à l'Assemblée de se prononcer sur ce changement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire indiquant qu'il convient que le Conseil Municipal désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant auprès de l'Association Nationale de Développement du Sport.

DESIGNE à l'unanimité des membres présents les délégués suivants :

1 DÉLÉGUÉ TITULAIRE	1 DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT
M. MICHEL RIFF	MME CLAIRE NOLIN

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Fait à Font-Romeu Odeillo Via,
le 20 novembre 2020



Le Maire,
Alain LUNEAU